

Sujet de stage : Recensement et pose de repères de crue dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) Vienne-Clain

Année 2024

Contexte

L'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne (EPTB Vienne) a pour objectif de faciliter, à l'échelle du bassin de la Vienne (21 160 km²), l'action des collectivités et plus globalement des acteurs de l'eau, dans la mise en œuvre de la gestion de l'eau. À ce titre, il assure un rôle général de coordination, d'animation, d'information et de conseil dans ses domaines et son périmètre de compétence. Il est en particulier chargé de la mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Vienne, de l'animation d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) et est coordonnateur ou partenaire de plusieurs contrats territoriaux. Depuis 2018, l'établissement met en œuvre une stratégie d'adaptation au dérèglement climatique.

Suite à l'identification du secteur de Poitiers en Territoire à Risque Important (TRI), la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) s'est étendue entre la confluence Vienne/Issoire et la confluence Vienne/Creuse en y intégrant le bassin du Clain afin de pouvoir agir sur l'aléa. Il a été décidé de déployer un second PAPI sur ce périmètre élargi afin d'engager les actions nécessaires à la réduction du risque d'inondation (246 communes – 5400 km²). Parmi les actions inscrites et pour renforcer la culture du risque sur le territoire, il est prévu l'implantation de repères de crue sur les communes jugées les plus à risques.

Missions

Les missions confiées au stagiaire sont les suivantes :

1. recenser les informations sur les crues passées ;
2. déterminer les sites intéressants de pose de repères de crue sur un minimum de 7 communes ;
3. préparer les démarches préalables à la mise en place effective des repères de crue (établir des conventions-types pour assurer la pose des repères de crue, rédiger les cahiers des charges nécessaires à la réalisation des opérations de nivellement et de géoréférencement, à la conception et fourniture des repères de crue, etc.).
4. rédiger des fiches d'identification de chaque repère de crue ciblés et alimenter la base de données nationale ;
5. diffuser les informations.

Ce travail sera réalisé sur les communes jugées prioritaires comprises dans le périmètre du PAPI et souhaitant bénéficier de cette action. Ainsi, de nombreux déplacements (véhicule de service mis à disposition) sont à prévoir.

Le suivi de la pose des repères de crue ne fait pas partie de la présente mission.

Profil requis

- Etudiant de niveau bac +5 dans les domaines de l'environnement, de la prévention des risques naturels et plus particulièrement inondation
- Maîtrise des outils SIG (QGis) et bureautiques (suite Office)
- Bonnes capacités d'expression orale et rédactionnelles
- Aptitudes relationnelles et sens du contact
- Permis B obligatoire

Organisme recruteur

Etablissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Vienne
Bâtiment Galiléo
20 rue Atlantis
Ester Technopole
87068 Limoges Cedex

Lieu de stage

Le lieu du stage sera basé dans les locaux de l'antenne de Poitiers sur le site du Futuroscope sous la responsabilité de la chargée de mission eau et milieux aquatique.

Durée

6 mois en 2024, période à définir en concertation avec le stagiaire.

Rémunération

En application des textes en vigueur relatif à la gratification et au suivi des stages en entreprise, une indemnité mensuelle de stage sera versée.

Transmettre CV et lettre de motivation, à l'attention de Monsieur le Président, par mail au plus tard le 29 décembre 2023 à c.coquet@eptb-vienne.fr

Contact

Céline COQUET (Secrétaire) c.coquet@eptb-vienne.fr – 05.55.06.39.42

Romane PERREAUD (chargée de mission eau et milieux aquatique) r.perreaud@eptb-vienne.fr – 05.86.16.10.71

Fabien BLAIZE (Responsable de l'antenne de Poitiers) f.blaize@eptb-vienne.fr – 05.86.16.10.70